



unesco

Convention du
patrimoine mondial

45 COM

WHC/23/45.COM/6
Paris, le 4 juillet 2023
Original : anglais

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

**COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE
CULTUREL ET NATUREL MONDIAL**

**Quarante-cinquième session élargie
Riyad, Royaume d'Arabie saoudite
10-25 septembre 2023**

Point 6 de l'Ordre du jour provisoire :

Suivi de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et rapport d'avancement sur les centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial

Résumé

Dans sa Décision **44 COM 6**, le Comité du patrimoine mondial a demandé au Centre du patrimoine mondial et à l'ICCROM de soumettre un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS) pour examen lors de sa 45^e session. Le Comité a également demandé au Centre du patrimoine mondial et à l'ICCROM, en coopération avec l'UICN et l'ICOMOS, de soumettre une évaluation indépendante, axée sur les résultats, des performances de la Stratégie, pour examen lors de sa 45^e session, sous réserve de la disponibilité de fonds. Ce document comporte un rapport d'avancement couvrant la période d'août 2021 à mai 2023, des informations relatives aux activités des centres de catégorie 2 placés sous l'égide de l'UNESCO associés au patrimoine mondial, ainsi qu'une note de synthèse sur le processus d'évaluation de la Stratégie. Le rapport d'évaluation est disponible en intégralité sur la page <https://whc.unesco.org/fr/renforcement-des-capacites/>.

Projet de décision : 45 COM 6, voir Point IV.

I. SUIVI DE LA STRATÉGIE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

1. La Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS) a été approuvée par le Comité du patrimoine mondial à sa 35^e session (UNESCO, 2011) (Décision **35 COM 9B**). La Stratégie a été développée par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO en collaboration avec l'ICCROM, l'UICN, l'ICOMOS et d'autres partenaires pour le renforcement des capacités, tels que les centres de catégorie 2 placés sous l'égide de l'UNESCO de différentes régions du monde. Ce travail a été rendu possible grâce aux contributions du Fonds du patrimoine mondial et du gouvernement suisse, qui a également fourni une expertise professionnelle.

A. Mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS)

2. Depuis l'adoption de la Stratégie, le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives, et les partenaires pour le renforcement des capacités travaillent au déploiement d'activités de renforcement des capacités à l'échelle régionale et internationale afin de répondre aux besoins des praticiens du patrimoine, des institutions et d'autres réseaux et communautés. Le renforcement des capacités, en tant que pilier de la Convention, demeure une priorité pour permettre aux États parties de développer l'expertise nécessaire à la protection et à la gestion de leurs biens et veiller à ce que la Liste du patrimoine mondial reste représentative, crédible et équilibrée. L'importance centrale des programmes de renforcement des capacités dans la mise en œuvre des conventions culturelles de l'UNESCO a également été mise en évidence par les évaluations du Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO de 2017. Si la situation reste différente pour chacune des conventions culturelles de l'UNESCO, un grand nombre d'États parties ont cependant intégré dans leur législation nationale, dans leurs politiques et leurs cadres stratégiques des dispositions essentielles, dans certains cas sous la forme d'un thème transversal et essentiel lié au développement durable.
3. Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO a créé une page Web dédiée au renforcement des capacités pour le patrimoine mondial (disponible à l'adresse <https://whc.unesco.org/fr/renforcement-des-capacites/>), qui vise à soutenir les États parties dans le développement des activités de renforcement des capacités en présentant le travail accompli par le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives et d'autres parties prenantes sur les activités de renforcement des capacités, ainsi que des outils et des exemples de bonnes pratiques. La page Web encourage activement le renforcement des capacités en tant qu'activité stratégique essentielle, et les ressources présentées visent à encourager les États parties et à les aider à lancer et mettre en œuvre des politiques et des règlements en matière de renforcement des capacités pour le patrimoine mondial et à mettre en place des formations à tous les niveaux. Cette page Web sera régulièrement mise à jour par le Centre du patrimoine mondial à partir des contributions qui seront soumises par tous les partenaires pour le renforcement des capacités.
4. Les Chaires UNESCO font depuis longtemps partie intégrante de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et continuent à jouer un rôle de prestataires d'aide au renforcement des capacités pour le patrimoine mondial. Des rapports actuels sur les Chaires UNESCO en lien avec le patrimoine mondial figurent sur la plateforme en ligne dédiée pour le programme UNITWIN/Chaires UNESCO (<https://www.unesco.org/fr/unitwin>), ainsi que sur les pages Web du Centre du patrimoine mondial dédiées à certains programmes. Un audit du Programme des Chaires UNESCO et des Réseaux UNITWIN a été réalisé en janvier 2021, débouchant sur l'élaboration de nouvelles directives

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375481.locale=en> – disponible uniquement en anglais).

5. L'ICCROM continue à mettre à jour les informations sur les possibilités de formation régulières pour le patrimoine mondial et la conservation du patrimoine culturel en général, ainsi que des réunions, des séminaires, des ateliers et d'autres événements et activités liés à la conservation du patrimoine. Ces informations sont disponibles sur le site Web de l'ICCROM et sur les réseaux sociaux. Ces sources contiennent également des informations importantes sur les problèmes de conservation ainsi que sur les possibilités de formation et d'emploi dans le domaine de la conservation. Certaines des activités de renforcement des capacités mises en œuvre par l'ICCROM sont présentées ci-dessous. D'autres activités sont également présentées dans les Documents WHC/23/45.COM/5A et 5B.
6. L'ICCROM a lancé le programme de relèvement du patrimoine à Mossoul (Iraq), organisé en collaboration avec l'UNESCO et l'Université de Mossoul, avec le soutien financier du gouvernement des Émirats arabes unis et de l'Union européenne. Ce programme de deux ans a été conçu afin de renforcer les compétences des professionnels du patrimoine et des artisans locaux par le biais de formations et de manipulations techniques pratiques. Il comporte deux axes parallèles pour les activités de renforcement des capacités qui ont débuté en 2022 et se termineront en août 2023 :
 - a) Axe 1 : « Renforcement des capacités pour le développement professionnel », dont le but est de former les jeunes professionnels du bâtiment ayant une formation en architecture et en génie civil. La première promotion de stagiaire a terminé sa formation en janvier 2023 et la deuxième est en cours ;
 - b) Axe 2 : « Renouveau et perfectionnement des techniques de construction », dans l'esprit de « reconstruire en mieux », qui offrira aux artisans l'opportunité d'améliorer leurs savoir-faire tout en contribuant aux efforts de restauration, en tenant compte du coût et de la situation sur site. Soixante-dix-neuf artisans ont suivi avec succès la formation à la menuiserie traditionnelle et moderne, à la ferronnerie, à la maçonnerie de pierre et au travail de l'albâtre.

Pour assurer la durabilité de ces activités, le programme tissera des liens avec le secteur du bâtiment afin de s'assurer de la disponibilité des matériaux traditionnels.
7. Concernant la conservation physique du patrimoine bâti, un cours en ligne consacré à l'examen, à la préservation et à la gestion des sites archéologiques s'est déroulé du 31 août au 30 septembre 2021. Un second cours en ligne, consacré à la conservation et à la gestion du patrimoine bâti en bois, s'est déroulé du 1^{er} au 30 septembre 2022. Les deux cours étaient organisés conjointement par l'agence japonaise pour les Affaires culturelles (Bunkacho), le Centre culturel Asie/Pacifique pour l'UNESCO (ACCU), l'ICCROM et l'Institut national de recherches sur les biens culturels (Tokyo et Nara), en coopération avec l'Association japonaise pour la conservation des monuments architecturaux (JACAM), le Consortium japonais pour la coopération internationale au patrimoine culturel (JCIC-Heritage), sous l'égide de la Commission nationale japonaise pour l'UNESCO, du Gouvernement de la préfecture de Nara et du Gouvernement municipal de Nara.
8. Deux cours en ligne sur la gestion des risques de catastrophes pour le patrimoine culturel ont été organisés par l'Université Ritsumeikan et l'ICCROM du 22 août au 9 octobre 2021 et du 18 août au 13 octobre 2022. Le 20^e cours international sur la technologie de conservation du bois (ICWCT) a également été organisé conjointement en ligne par la Direction norvégienne du patrimoine culturel (Riksantikvaren), l'Université norvégienne de sciences et de technologie et l'ICCROM, et s'est déroulé du 13 février au 7 avril 2022.

B. Programme Leadership du patrimoine mondial

9. Le programme Leadership du patrimoine mondial (WHL), coordonné par l'ICCROM et l'UICN, vise à développer les compétences des praticiens travaillant dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial et tient compte de l'ensemble des pratiques de conservation, afin que le patrimoine mondial puisse orienter les activités pour apporter des innovations et atteindre l'excellence dans le secteur de la conservation. Le programme Leadership du patrimoine mondial intègre la nature et la culture dès le départ, en se concentrant sur les domaines où le patrimoine mondial a le plus de potentiel pour relever les défis urgents, tels que le changement climatique et les impacts du développement. Des informations détaillées sur la mise en œuvre du programme Leadership du patrimoine mondial figurent sur le site Web de l'ICCROM (<https://www.iccrom.org/fr/programmes/leadership-du-patrimoine-mondial>) et dans le Document WHC/23/45.COM/5B.
10. Ce programme est un partenariat entre l'ICCROM et l'UICN, qui travaillent en coopération avec le Centre du patrimoine mondial et l'ICOMOS, et est soutenu par le ministère norvégien du Climat et de l'Environnement. Il a été reconduit pour 6 années supplémentaires (2023-2028) à la suite d'une évaluation à mi-parcours du programme mené en 2020. L'Administration du patrimoine culturel de la République de Corée (CHA) a également élargi sa contribution au soutien des cours internationaux sur la gestion du patrimoine mondial : Peuples-Nature-Culture (PNC) pour 5 années de plus et la Suisse, par l'intermédiaire de l'Office fédéral de l'environnement, continue à soutenir les activités du Programme relatives à la Boîte à outils 2.0 pour la mise en valeur de notre patrimoine. D'autres partenaires pour le renforcement des capacités, tels que des universités et des centres de catégorie 2, collaborent également sur certaines activités du programme ou des activités connexes.
11. Parmi les activités essentielles et à long terme, figurent la révision des manuels de gestion du patrimoine mondial et la création d'une plate-forme d'apprentissage en ligne. Le programme repose sur quatre modules : Gestion efficace, résilience, étude d'impact et réseaux d'apprentissage. Les résultats clés, pour la période considérée dans ce rapport, sont les suivants :
 - a) Gestion efficace
 - i) Élaboration du « Manuel intégré de gestion du patrimoine mondial » (titre provisoire), qui favorise l'approche des lieux patrimoniaux pour l'amélioration de la gestion et de la conservation du patrimoine mondial, et de la *Boîte à outils 2.0 pour la mise en valeur de notre patrimoine* (EOH 2.0), une boîte à outils d'évaluation de l'efficacité de gestion. Ces deux ressources constituent la base de référence destinée à la gestion et fournissent une boîte à outils qui peut être appliquée au patrimoine mondial culturel et naturel comme un outil d'évaluation et favoriser une planification et une gestion solides des biens du patrimoine mondial. Elles seront publiées sous peu et seront activement utilisées comme la ressource principale des cours de gestion du patrimoine mondial. Une plateforme en ligne de connaissances du patrimoine mondial est en cours d'élaboration. Elle hébergera le contenu des ressources en lien avec la gestion du patrimoine mondial.
 - ii) Diverses éditions du cours sur la gestion du patrimoine mondial : Peuples-Nature-Culture ont été dispensées au niveau international, régional et national, à la fois en ligne et en présentiel. Un cours international en ligne de deux mois (août-octobre 2021), un cours en ligne d'un mois, en espagnol, pour la région Amérique latine et Caraïbes (février 2022), un cours international en présentiel de deux semaines en République de Corée (août 2022), des cours internationaux en ligne de deux semaines, en anglais (février 2023) et en espagnol (avril 2023), ont été mis en œuvre avec le

soutien de l'Administration du patrimoine culturel de la République de Corée (CHA), en collaboration avec l'Université nationale coréenne du patrimoine culturel et avec l'unité Amérique latine et Caraïbes du Centre du patrimoine mondial. Un cours international sur la gestion du patrimoine mondial : Peuples-Nature-Culture (PNC) a eu lieu en octobre 2022 à Suwon, en République de Corée, pour évaluer les résultats et les impacts des cours sur la PNC, ainsi que pour faire avancer les discussions sur les services et les bénéfices des lieux patrimoniaux. Une activité en trois phases sur l'amélioration de l'efficacité de la gestion des biens du patrimoine mondial africain a eu lieu de décembre 2021 à avril 2022 en collaboration avec l'Unité Afrique du Centre du patrimoine mondial. Un cours en ligne sur le patrimoine mondial mettant l'accent sur la Chine (janvier 2022), un atelier EoH 2.0 conjointement avec Robben Island, en Afrique du Sud en janvier 2023 et un cours de renforcement des capacités de gestion du patrimoine mondial en Allemagne (janvier 2023) ont été assurés. Un cours en ligne international aura lieu en juin 2023 et un cours de « formation des formateurs » pour la gestion du patrimoine mondial aura lieu en octobre 2023 à Georgetown (Malaisie), et des ateliers nationaux sont prévus en Arabie Saoudite (octobre 2023) et en Chine (novembre 2023).

b) Résilience

- i) Élaboration du manuel révisé « Gérer les risques de catastrophes pour favoriser la résilience du patrimoine mondial » (titre provisoire).
- ii) Une série d'ateliers en présentiel se sont déroulés à Bahreïn (juillet 2022, mars 2023) et des cours en ligne sur la gestion des risques pour le patrimoine mondial et le changement climatique dans la région arabe sont programmés pour la région arabe, en collaboration avec le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) (<https://www.iccrom.org/fr/courses/renforcement-des-capacit%C3%A9s-en-mati%C3%A8re-de-gestion-des-risques-li%C3%A9s-au-patrimoine-mondial>) (décembre 2023).

c) Étude d'impact

- i) *Le Guide et boîte à outils pour les évaluations d'impact dans un contexte de patrimoine mondial* a été publié en juillet 2022 (<https://whc.unesco.org/fr/guide-boite-a-outils-evaluations-impact/>) dans le cadre d'une initiative conjointe de l'UNESCO, de l'ICCROM, de l'ICOMOS et de l'UICN.
- ii) Plusieurs éditions internationales et nationales des cours sur les études d'impact ont été proposées. Le cours biennal sur les études d'impact a été organisé en ligne conjointement avec l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITR-AP) en novembre 2021, puis à nouveau en mai 2023 sous la forme d'un cours de « formation des formateurs » pour la région Asie-Pacifique. Plusieurs ateliers en ligne et en présentiel ont été organisés, notamment un atelier national en ligne de 3 jours sur les études d'impact pour la Slovénie (décembre 2021) ; un atelier en ligne pour la région des États arabes (décembre 2021), organisé avec le Centre du patrimoine mondial, l'ICOMOS et grâce au financement du gouvernement des Pays-Bas ; des ateliers nationaux en ligne et en présentiel pour la Norvège (mars et mai 2022) ; un atelier de « formation des formateurs » pour la région des États arabes, organisé en collaboration avec le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (octobre 2022) ; et un cours en présentiel pour l'Arabie Saoudite avec le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (novembre 2022). Un

atelier sur la réalisation d'études d'impact pour le développement des énergies renouvelables a été organisé en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial au Siège de l'UNESCO en mars 2023.

d) Réseaux d'apprentissage

- i) Plusieurs études de cas sur la gestion de la nature et de la culture sont ajoutées en permanence sur la plate-forme PANORAMA et coordonnées conjointement par l'ICOMOS, l'UICN et l'ICCROM, pour promouvoir des solutions innovantes pour la gestion des lieux patrimoniaux (voir <https://panorama.solutions/fr/portail/panorama-nature-culture>).
- ii) Organisé par le gouvernement chinois et co-organisé avec le Centre du patrimoine mondial, le 4^e Forum des gestionnaires de sites s'est déroulé simultanément avec la 44^e session élargie du Comité du patrimoine mondial (Fuzhou/en ligne, 2021), sur le thème « La gouvernance du patrimoine mondial – être préparé à gérer le changement et la continuité ». Le Forum a produit une Déclaration des gestionnaires de sites qui a souligné la nécessité de modalités de gouvernance inclusives, transparentes et équitables, reconnaissant les divergences entre les valeurs et les désignations du patrimoine à l'échelle internationale, nationale et locale, et la nécessité d'élaborer des ressources, des orientations et des outils pertinents en matière de renforcement des capacités (voir la page <https://whc.unesco.org/fr/evenements/1607/>). La 5^e édition du Forum des gestionnaires de sites du patrimoine mondial est prévue du 10 au 15 septembre 2023. Elle se tiendra en Arabie Saoudite, en marge de la 45^e session élargie du Comité du patrimoine mondial (Riyad, 2023).
- iii) Le *Heritage Place Lab*, lancé en mai 2021, était axé sur le renforcement des réseaux dans le domaine de la recherche et de la gestion de sites, dans le contexte de la Convention du patrimoine mondial. Les chercheurs et les gestionnaires de sites se sont associés, formant des équipes de recherche-pratique, et ont participé à la phase pilote du Heritage Place Lab, qui comprenait des ateliers en ligne de type incubateur pour élaborer des programmes de recherche axés sur la pratique pour les biens du patrimoine mondial. Les résultats seront publiés dans un numéro spécial de la revue *Journal of Cultural Heritage Management and Sustainable Development (Emerald)* en juin 2023, une publication de l'ICCROM présentant le modèle de recherche-pratique et les huit programmes de recherche axés sur la pratique, et huit solutions nature-culture PANORAMA.

12. Le Forum des dirigeants du patrimoine mondial qui a marqué l'achèvement de la phase 1 et jeter les bases d'une phase 2 renouvelée (2023-2028), s'est tenu à Bergen, en Norvège, du 21 au 22 septembre 2022. Le Forum a commémoré le 50^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial et la signature de l'accord de phase 2 du Programme de leadership du patrimoine mondial. L'événement a été l'occasion de faire le point sur le rôle du renforcement des capacités durant les 50 premières années de mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial et sur les moyens à utiliser pour l'intensifier à l'avenir.

C. Initiatives régionales et thématiques de renforcement des capacités

13. Dans le cadre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités, le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives, les centres de catégorie 2 et les États parties intéressés ont également travaillé sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies régionales de renforcement des capacités :

- a) Dans la région **Asie-Pacifique**, des activités de renforcement des capacités ont été développées et mises en œuvre par le Centre du patrimoine mondial aux niveaux régional et national, en étroite collaboration avec les bureaux hors siège de l'UNESCO, des centres de catégorie 2, les Organisations consultatives et d'autres partenaires concernés. Pour plus de détails sur ces activités, reportez-vous aux paragraphes ci-dessous et aux documents WHC/23/45.COM/5A et WHC/23/45.COM/10A.
- b) Un nouveau projet mondial financé par le Japon, intitulé « Gestion des sites du patrimoine mondial, post-COVID 19 : intégration des stratégies de conservation, de tourisme et de moyens locaux de subsistance sur les sites du patrimoine mondial », soutient une série de biens, notamment le Complexe paysager de Trang An (Viet Nam), le Site maya de Copan (Honduras) et Cidade Velha (Cabo Verde). Il vise à tester des approches innovantes pour perfectionner les modèles de moyens de subsistance durables des communautés locales.
- c) Un nouvel accord de partenariat avec Felissimo Corporation (Japon) sur le patrimoine mondial, les communautés et la créativité apporte une assistance supplémentaire aux pays d'Asie et d'Afrique en encourageant les opportunités innovantes permettant aux communautés du patrimoine mondial de concevoir des produits emblèmes du patrimoine mondial et des offres de tourisme durable à travers le transfert de connaissances et la participation des communautés (associations, coopératives, groupes ethniques, jeunes). Les deux initiatives susmentionnées reposent également en grande partie sur le mécanisme de la coopération sud-sud et sur l'apprentissage mutuel.
- d) Toutes les activités d'assistance internationale en cours montrent que le renforcement des capacités est nettement mis en avant, en associant les experts nationaux aux opérations de mise en œuvre des programmes techniques consacrés aux biens du patrimoine mondial.
- e) Des projets opérationnels à grande échelle ont été mis en œuvre (par exemple, le Paysage culturel et les vestiges archéologiques de la vallée de Bamiyan en Afghanistan et Angkor, au Cambodge) et un soutien constant a été apporté aux cadres internationaux de coordination tels que le Comité de coordination international pour Angkor et le Comité consultatif international pour l'Ouzbékistan, en mettant fortement l'accent sur le développement des capacités des experts nationaux.
- f) Avec le soutien financier du fonds-en-dépôt UNESCO/Pays-Bas, le [cadre de compétences de l'UNESCO pour la gestion du patrimoine culturel](#) a été publié en octobre 2021 par le bureau de l'UNESCO à Bangkok. Le cadre de compétences a été piloté sur deux sites du patrimoine : les Sites de jarres mégalithiques de Xieng Khouang - plaine des Jarres (République démocratique populaire lao, juillet-septembre 2021) et le site de Chiang Mai (sur la liste indicative en Thaïlande, mai-novembre 2021). Ces activités avaient pour but de renforcer les capacités de gestion des sites du patrimoine mondial en Asie et d'améliorer les capacités techniques et de gestion parmi le personnel professionnel.
- g) Une master class sur le patrimoine mondial et le développement durable a été organisée en ligne, au Bangladesh, en mai 2021. Des professionnels d'Ouzbékistan et d'autres États parties d'Asie centrale ont également bénéficié d'ateliers de formation, en 2021, pour aborder des questions de conservation spécifiques relatives au patrimoine culturel et naturel.
- h) Une édition spéciale d'une série de webinaires a été organisée du 10 au 18 novembre 2021 pour marquer le 10^e anniversaire de la *Recommandation de 2011 de l'UNESCO concernant le paysage urbain historique*. Cette série de webinaires s'est conclue par l'adoption d'un Plan d'action en 75 points, devant être

examiné par l'Inde et l'Asie du Sud en vue de son adoption par les villes historiques afin d'atteindre les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, en particulier l'Objectif 11 (faire en sorte que les villes soient résilientes, vertes et durables).

- i) La Délégation permanente de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) pour l'UNESCO et l'Autorité nationale pour la protection du patrimoine culturel (NAPCH) sous l'égide du ministère de la Culture ont organisé, en étroite collaboration avec le Centre du patrimoine mondial et un expert international, des activités de renforcement des capacités pour harmoniser la conservation du patrimoine et le développement local, axées en particulier sur la gestion durable des zones tampons. Deux ateliers ont été organisés respectivement dans la ville de Kaesong (2-5 novembre 2021 pour les biens du patrimoine mondial « Ensemble des tombes de Koguryo » et « Monuments et sites historiques à Kaesong ») et dans le comté de Kosong (10-13 novembre 2021 pour « Les Monts Kumgang » sur la Liste indicative). Du matériel pédagogique a été développé par des experts nationaux et internationaux, et notamment un support multimédia interactif intitulé « Patrimoine mondial et zone tampon » produit par l'Autorité nationale pour la protection du patrimoine culturel à des fins de sensibilisation du grand public.
- j) Dans le cadre du projet du fonds-en-dépôt UNESCO/République de Corée « Soutien à la(aux) proposition(s) d'inscription des Routes de la soie sur la Liste du patrimoine mondial (Phase II) », un atelier de renforcement des capacités sur les Routes de la soie : proposition d'inscription transnationale en série du couloir Ferghana-Syrdarya sur la Liste du patrimoine mondial a été organisé en février 2022, soulignant le rôle du processus d'étude d'impact sur le patrimoine dans la gestion des risques pour la conservation des sites du patrimoine des Routes de la soie.
- k) Dans la région **Amérique latine et Caraïbes**, plusieurs ateliers et activités de renforcement des capacités ont été organisés pour renforcer les capacités des gestionnaires de sites, des points focaux nationaux et d'autres parties prenantes clés concernant la gestion du tourisme durable et la conservation des biens du patrimoine mondial, et pour le troisième cycle de soumission des Rapports périodiques dans la région (voir les Documents WHC/23/45.COM/5A et WHC/23/45.COM/10D).
- l) Dans le cadre du projet du fonds-en-dépôt UNESCO/Japon « Renforcement des capacités dans les PEID : sauvegarde du patrimoine aux Caraïbes par le développement d'une stratégie de tourisme durable », un atelier en ligne s'est déroulé les 23 et 30 novembre 2021. Il était organisé par le Centre du patrimoine mondial et les bureaux de l'UNESCO à Kingston et à la Havane, en coopération avec l'University of the West Indies et la Commission nationale de la Barbade pour l'UNESCO.
- m) Un atelier intitulé « Quartiers de Guanajuato et leur patrimoine culturel » a été lancé en mai 2021, dans le cadre du programme « Création d'un système de gestion du patrimoine mondial local à Guanajuato », en collaboration avec l'Université de Guanajuato et l'Institut d'architecture de Guanajuato (Mexique).
- n) Quant à la région **Europe et Amérique du Nord**, des initiatives de renforcement des capacités mises en œuvre par le Centre du patrimoine mondial ont continué de porter sur les EIP, en particulier dans le contexte de la transition énergétique, avec le soutien de la France et des Pays-Bas. L'ouvrage *Patrimoine mondial et planification de l'énergie éolienne: Protéger l'intégrité visuelle dans le contexte de la transition énergétique – Pratiques inspirantes de quatre pays européens* a été publié en anglais et en français en février 2022, en vue de renforcer la validité

méthodologique et analytique des études d'impact menées par les États parties, en particulier concernant l'impact visuel des fermes éoliennes proches des biens du patrimoine mondial. En parallèle, grâce au soutien du gouvernement des Pays-Bas, l'outil en ligne [Guide pour les projets d'énergie éolienne dans un contexte du patrimoine mondial](#) pour la gestion des projets d'énergie éolienne sur les sites du patrimoine mondial, dans leurs zones tampons et/ou dans les environs, afin d'éviter ou d'atténuer leur impact sur la valeur universelle exceptionnelle des sites, a été achevé et lancé en mars 2023. Une première introduction à l'outil a été organisée les 22-23 mars 2023 dans le cadre du troisième cycle de l'exercice de soumission des rapports périodiques. Elle a permis d'expliquer les liens et complémentarités de cet outil avec le [Guide et boîte à outils pour les évaluations d'impact dans un contexte de patrimoine mondial](#) qui a été élaboré en parallèle.

- o) Pour la région **Afrique**, le Centre du patrimoine mondial a organisé de nombreux ateliers et formations pour renforcer les capacités des États parties, notamment concernant l'efficacité de la gestion, de la conservation et de l'élaboration des dossiers de propositions d'inscription et le retrait des biens de la région de la Liste du patrimoine mondial en péril. Les formations portaient également sur l'amélioration de l'efficacité de la gestion des biens du patrimoine mondial et l'exploitation des bonnes pratiques pour favoriser le développement socioéconomique et la conservation du patrimoine. Veuillez consulter le document WHC/23/45.COM/5A pour plus de détails. Parmi ces activités, les huit initiatives suivantes de renforcement des capacités ont été organisées par l'unité Afrique du Centre du patrimoine mondial :
- i) L'initiative « Améliorer l'efficacité de la gestion du patrimoine mondial en Afrique » a été mise en place par le Centre du patrimoine mondial en collaboration avec l'ICCROM, avec 86 participants venus de 25 pays et avec le soutien du Japon, de la Suisse et de la Chine. Au total, 28 participants de six pays ont pris part à une évaluation de l'efficacité de la gestion pour l'élaboration de leurs plans de gestion.
 - ii) Un programme de renforcement des capacités pour la proposition d'inscription des sites du patrimoine mondial de la région bénéficie du soutien du Japon. Un atelier de formation a été organisé en Eswatini du 31 janvier au 4 février 2022. Il portait sur la compréhension de la Convention du patrimoine mondial, suivie de l'évaluation des besoins et de l'élaboration d'une feuille de route relative à la mise en œuvre. En outre, un atelier a été organisé en novembre 2022 entre experts d'Afrique du Sud et d'Eswatini pour étudier la faisabilité et les difficultés de développement de l'extension des [montagnes de Barberton Makhonjwa](#) (Afrique du Sud). Une feuille de route a été élaborée pour accompagner l'Eswatini au début de la préparation d'un dossier. La proposition d'inscription de sites naturels dans la région Afrique a reçu un soutien supplémentaire de la part du Fonds-en-dépôt UNESCO/Flandres en 2020-2022.
 - iii) Un programme de renforcement des capacités pour le développement et la révision des Listes indicatives en Afrique est en cours depuis 2021, grâce au soutien généreux du Japon et du Sultanat d'Oman. Trois pays sans Liste indicative (Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe et Somalie) ont débuté le processus. En novembre 2022, un atelier a été organisé à Sao Tomé-et-Principe, qui a soumis sa liste en janvier 2023. Des experts de Somalie ont été conduits au Kenya à des fins de formation à l'élaboration de la première Liste indicative de la Somalie en novembre 2022. En outre, le Liberia a soumis sa Liste indicative révisée en janvier 2023.

- iv) Dans le cadre du projet « Gestion des sites du patrimoine mondial post-COVID 19 : intégration des stratégies de conservation, de tourisme et de moyens locaux de subsistance sur les sites du patrimoine mondial », qui a bénéficié du soutien généreux du gouvernement du Japon, un ensemble d'activités identifieront et mettront en avant les entreprises locales qui contribuent à l'amélioration de la conservation et de l'interprétation des valeurs du patrimoine et des attributs du site du patrimoine mondial Cidade Velha (Cabo Verde) et de la sensibilisation à ces valeurs et attributs. Ce projet renforcera l'utilisation des outils numériques pour la conservation et la mise en valeur du site du patrimoine, tout en assurant la formation et en renforçant les capacités du tourisme durable et de la gestion de projet par le biais de cours internationaux de formation (CIF) et de solutions innovantes de marketing électronique. Globalement, ces objectifs visent à aider les populations vivant sur le site du patrimoine mondial et dans sa zone tampon à se dégager un revenu et à améliorer leurs moyens de subsistance.
- v) La mise en œuvre d'un projet sur l'« État de conservation souhaité en vue du retrait du bien de la Liste du patrimoine mondial en péril (DSOCR) » a débuté en février 2022, dans le cadre du soutien apporté à l'État partie du Mali par le biais du Fonds du patrimoine mondial pour l'établissement d'un DSOCR pour trois biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Une formation initiale et une assistance à distance en cours sont assurées par CRAterre (Grenoble/France), avec le concours d'un expert national soutenant le processus sur le terrain. En outre, en juin 2022, des gestionnaires de sites de sept pays ont reçu une formation à l'élaboration de l'État de conservation souhaité pour le retrait de biens, à savoir la RDC, le Sénégal, Madagascar, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Niger et la RCA. Cet atelier sous-régional a été organisé en coopération avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain. En juin 2023, un second atelier sous-régional sera organisé au Sénégal avec le soutien financier de la Norvège pour former des gestionnaires de sites de la Côte d'Ivoire/Guinée, du Niger, du Sénégal et du Mali. Une stratégie pour la région Afrique sur les États de conservation souhaités pour le retrait de biens a été préparée avec le soutien du gouvernement norvégien.
- vi) Un réseau panafricain des gestionnaires de sites du patrimoine mondial a été créé grâce au soutien du gouvernement chinois et vise à fournir une plateforme de partage d'expérience et d'apprentissage par les pairs entre gestionnaires de sites africains, afin de renforcer leurs capacités en vue de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Afrique. Un comité provisoire a été établi afin d'élaborer la charte officielle du Réseau des gestionnaires de sites africains. Le Réseau a été officiellement lancé le 5 mai 2022. En décembre 2022, le Comité permanent, composé de 15 gestionnaires de sites issus des cinq sous-régions, a été élu et sa première réunion s'est déroulée en ligne. Les réunions suivantes ont eu lieu en avril 2023. Avec le soutien financier de la France, le Comité permanent prépare un plan d'action des activités à mener jusqu'à décembre 2024.
- vii) Le Centre du patrimoine mondial a lancé un programme de mentorat pilote pour les professionnels du patrimoine africain (2021-2024), mis en œuvre en collaboration étroite avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain et les Organisations consultatives (ICOMOS, ICCROM, UICN). L'objectif est de former des praticiens du patrimoine africain et d'augmenter le nombre de ceux qui participent à la mise en œuvre d'activités de la Convention du patrimoine mondial, par exemple à des missions. Depuis décembre 2022, 20 mentorés africains des pays suivants ont été inscrits : Afrique du Sud,

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Rwanda, République-Unie de Tanzanie et Zimbabwe. Vingt autres mentorés seront formés par 10 mentors à compter de juin 2023.

- viii) Enfin, le Centre du patrimoine mondial a réalisé une cartographie des universités et des établissements d'enseignement supérieur africains en Afrique afin de mieux comprendre la situation actuelle en matière de disponibilité de programmes scolaires et éducatifs offrant des débouchés professionnels et des perspectives de carrière dans le patrimoine dans la région, afin de soutenir la mise en réseau de ces établissements et de pôles de recherche pour la formation au patrimoine en Afrique.
- p) L'activité « Formation de guides touristiques pour le patrimoine des Comores » a été organisée les 1^{er} et 2 septembre 2021, dans le cadre du programme du patrimoine mondial pour les petits États insulaires en développement (PEID), financé par le Fonds-en-dépôt UNESCO/Pays-Bas. Elle avait pour objectif de sensibiliser aux valeurs du patrimoine des Sultanats historiques des Comores auprès des guides touristiques locaux et a mis en évidence les Orientations de l'UNESCO pour des pratiques de tourisme durable afin de mieux préserver, protéger et gérer l'afflux de visiteurs dans l'archipel des Comores.
- q) Des ateliers de formation approfondie et de renforcement des capacités ont été menés par les bureaux hors-siège de l'UNESCO dans la région Afrique pour renforcer les capacités des États parties concernant la gestion durable des biens du patrimoine mondial, la préparation des dossiers de proposition d'États parties concernant la gestion durable des biens du patrimoine mondial, la préparation des dossiers de proposition d'inscription, la mise à jour des Listes indicatives, le retrait des biens de la Liste du patrimoine mondial en péril, l'élaboration de plans de gestion des risques de catastrophes, impliquant principalement des jeunes et des communautés locales, et le suivi du troisième cycle de l'exercice de soumission des rapports périodiques dans la région Afrique. Voici quelques exemples :
- i) Un atelier sur l'application des nouvelles technologies dans le domaine de la surveillance écologique et sur les systèmes de surveillance des réserves de biosphère/sites du patrimoine mondial au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Niger.
- ii) Un atelier portant sur l'esprit d'entreprise sur les sites du patrimoine mondial en Afrique, organisé au Gabon de mai à juin 2022.
- iii) Deux ateliers de renforcement des capacités portant sur le tourisme durable pour la région Afrique australe, organisés au niveau sous-régional les 17 et 26 novembre 2021. Les résultats de cette activité ont permis d'élaborer un programme phare sur le tourisme durable pour la région Afrique australe.
- r) Dans la région des **États arabes**, des activités de renforcement des capacités ont été élaborées et mises en œuvre par le Centre du patrimoine mondial, en collaboration avec les bureaux hors-siège de l'UNESCO, les Organisations consultatives et le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH), pour faire suite à la mise en œuvre du Plan d'action pour les États arabes (2021-2027) adopté par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 44^e session élargie (Fuzhou/en ligne, 2021). Les activités de renforcement des capacités menées avaient pour principal objectif de soutenir les États parties dans les domaines suivants :
- i) Élaboration de l'État de conservation souhaité pour le retrait de biens, développement et mise en œuvre de mesures correctives : plusieurs réunions ont été organisées en ligne en collaboration avec l'ICOMOS pour

les biens suivants : Hatra (Iraq), le Site archéologique de Leptis Magna (Libye), le Crac des Chevaliers et Qal'at Salah El-Din, le Site de Palmyre (Syrie) ;

- ii) Préparation des Déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle (DRVUE), définition des attributs, clarification des limites et suivi pour une protection et une gestion efficaces des sites du patrimoine mondial : une session de renforcement des capacités en ligne a été organisée en collaboration avec le Bureau régional de l'UNESCO pour la science dans les États arabes - bureau multipays pour l'Égypte et le Soudan et des ateliers en ligne au sujet du processus de suivi réactif, des rapports sur l'état de conservation et de la préparation de DRVUE ont été organisés en collaboration avec l'ICOMOS pour les biens du patrimoine mondial en Iraq ;
- iii) Élaboration d'études d'impact : un atelier régional en ligne consacré à l'application des études d'impact aux biens du patrimoine mondial naturel et culturel pour les États arabes a eu lieu en décembre 2021, en collaboration avec les Organisations consultatives et avec la participation de 33 représentants de 13 États de la région. Un autre atelier a été organisé du 22 au 24 août 2022 au Caire, en Égypte, en collaboration avec le ministère du Tourisme et des Antiquités et l'ICOMOS. Les deux ateliers ont reçu le soutien du Fonds-en-dépôt UNESCO/Pays-Bas.
- iv) Intégration des politiques de développement durable dans la gestion des sites du patrimoine mondial : un atelier de formation régional en ligne intitulé « Gestion des sites du patrimoine mondial : aborder les différentes dimensions du développement durable dans les approches de conservation et de gestion » a été organisé du 24 au 27 octobre 2022. L'atelier s'est intéressé aux thèmes suivants : Développement durable ; Recommandation de 2011 de l'UNESCO concernant le paysage urbain historique ; Gestion des risques de catastrophes sur les sites du patrimoine mondial et Changement climatique et patrimoine mondial.
- s) L'unité du **patrimoine naturel** a commencé à travailler sur des projets financés par le Fonds-en-dépôt UNESCO/Flandres (FUT), le gouvernement suédois et le gouvernement australien, pour renforcer la résilience des biens naturels du patrimoine mondial dans les pays en développement en renforçant leurs capacités d'adaptation au changement climatique et de préparation aux risques et en développant un portefeuille de financement durable. Dans le cadre du projet FUT, des modules de formation en ligne ont été élaborés et pilotés dans deux biens du patrimoine mondial naturel africain – Mosi-oa-Tunya / Chutes Victoria (Zimbabwe/Zambie) et Parc national de la Salonga (République démocratique du Congo). Les modules de formation ont abordé des informations générales sur la résilience et l'adaptation au changement climatique, les politiques du patrimoine mondial et les impacts du changement climatique, l'identification des valeurs et l'évaluation de l'état des biens, et l'évaluation de la vulnérabilité de la valeur universelle exceptionnelle (VUE). Cette activité se poursuit pendant la phase 2, avec le financement du Fonds-en-dépôt UNESCO/Pays-Bas, dans le but d'étendre le programme de formation à un groupe de gestionnaires d'autres biens naturels du patrimoine mondial et de les aider à mettre en place des plans d'adaptation au changement climatique propres aux sites en question.
- t) Le **Programme des villes du patrimoine mondial** du Centre du patrimoine mondial a organisé, avec l'aide des Organisations consultatives, plusieurs activités différentes de renforcement des capacités, en particulier dans le cadre du

10^e anniversaire de la Recommandation concernant le paysage urbain historique (PUH).

Des ateliers régionaux dans toutes les régions ont été organisés en amont de l'événement principal avec pour objectif l'apprentissage entre pairs pour renforcer les capacités des gestionnaires et des experts des sites du patrimoine mondial dans toutes les régions du monde dans le cadre de la mise en œuvre de la Recommandation concernant le paysage urbain historique comme outil de gestion du patrimoine urbain.

- u) Le **Programme marin du patrimoine mondial** a organisé plusieurs activités de renforcement des capacités pour les gestionnaires de sites marins, principalement à travers le partage d'expertise, les enseignements tirés et les bonnes pratiques pour une gestion renforcée des sites marins. Parmi ces activités on peut citer notamment la formation à l'utilisation de l'ADN environnemental pour le suivi de la biodiversité, à la gestion des espèces invasives, au rôle des échanges dette-nature dans le financement de la conservation et à la préparation au blanchissement des coraux. Dans le cadre de la Resilient Reefs Initiative (initiative Résilience des récifs), quatre biens pilotes ont renforcé leurs capacités à intégrer la résilience dans leurs stratégies d'adaptation au climat. Les enseignements tirés de la Resilient Reefs Initiative sont régulièrement partagés avec les autres sites marins du patrimoine mondial. Ces activités ont reçu le soutien de l'Office français de la biodiversité, de la Great Barrier Reef Foundation et du gouvernement flamand (Royaume de Belgique) (<https://whc.unesco.org/fr/gestionnaires-marin/>).

II. RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE PATRIMOINE MONDIAL DES CENTRES DE CATÉGORIE 2 PLACÉS SOUS L'ÉGIDE DE L'UNESCO

14. Des rapports d'avancement détaillés sur toutes les activités menées par les centres de catégorie 2 placés sous l'égide de l'UNESCO sont disponibles à l'adresse <https://whc.unesco.org/fr/centresdecategorie2/>. Ces rapports comprennent un tableau présentant les programmes et les activités mis en œuvre ou planifiés dans le cadre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités.
15. L'**Institut indien de la faune sauvage (WII)** a entrepris des activités en accord avec la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités, notamment des webinaires sur le thème du patrimoine mondial, à l'occasion du 50^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial. En collaboration avec les Organisations consultatives, le rôle du Centre du patrimoine mondial dans des programmes comme le Heritage Place Lab (HPL) inaugural, les séminaires d'anniversaire de la Recommandation concernant le paysage urbain historique (PUH) et la participation à des discussions sur le Heritage City Lab a dynamisé la synergie entre les secteurs naturel et culturel, tout comme l'organisation d'une session sur les liens entre nature et culture au Congrès mondial de la nature de l'UICN, en collaboration avec l'université de Tsukuba (Japon). L'Institut indien de la faune sauvage et les centres de catégorie 2 ont facilité et coordonné l'envoi réussi des questionnaires pour tous les biens du patrimoine mondial en Inde, dans le cadre du troisième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans la région Asie-Pacifique. Avec l'ajout de deux sites naturels sur la Liste indicative de l'Inde, des consultations continues visant à examiner la possibilité d'ajouter d'autres sites sur la Liste indicative de l'Inde et sur la Liste du patrimoine mondial, des programmes sur le développement des compétences des guides naturalistes, la formation des agents et des enseignants au patrimoine mondial et la remise de diplômes pour le premier lot de Master sur la conservation et la gestion du patrimoine mondial, l'Institut indien de la faune sauvage et les centres de catégorie 2 ont contribué à améliorer la compréhension et la mise en œuvre des mandats en lien avec le patrimoine.

16. **L'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITR-AP)** a continué de participer au Comité du patrimoine mondial et de soutenir les États parties. En collaboration avec la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO, l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITR-AP) a apporté son aide à l'organisation de l'événement parallèle sur « L'éducation au patrimoine mondial vers un avenir durable » le 17 juillet 2021 lors de la 44^e session élargie du Comité du patrimoine mondial (Fuzhou / réunion en ligne, 2021). Un Forum international sur les études de cas innovantes sur l'éducation au patrimoine mondial a ensuite eu lieu le 13 décembre 2022. Le WHITR-AP a soutenu le troisième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques par l'analyse des questionnaires et l'élaboration du projet de Plan d'action cadre. Il a également participé à des ateliers d'examen pour les priorités du Plan d'action pour le patrimoine mondial régional du Pacifique (2021-2025). Il a assisté à la réunion du Comité intérimaire du Réseau de gestionnaires de sites africains les 22 et 23 novembre 2021 et contribué aux consultations régionales sur le Cadre de l'UNESCO pour l'éducation culturelle et artistique les 13 et 14 février 2023 ; à l'évaluation de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités ; et à la 11^e session du Forum urbain mondial organisé par ONU-Habitat, qui s'est déroulée du 23 au 30 juin 2022.
17. Le WHITR-AP continue à renforcer son rôle régional dans la conservation et la gestion du patrimoine mondial à travers ses activités en réseau HeritAP (webinaire 2021 Heritage Asia-Pacific (HeritAP) « Conservation aux cœurs de l'Asie : le patrimoine rural » les 18 et 19 novembre 2021) et en entamant la série de webinaires thématiques des Dialogues sur le patrimoine mondial du WHITRAP Shanghai, lancée à l'occasion du 50^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial (six ont été organisés en partenariat avec l'Université CAUP Tongji).
18. Deux autres événements majeurs associés ont été organisés avec le CAUP, la Conférence internationale sur le patrimoine mondial et le Développement durable urbain-rural : résilience et innovation basées sur l'humanité, qui s'est tenue les 15 et 16 novembre 2022 ; le Forum universitaire sur le 50^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial : changement, dialogue et développement durable, du 25 au 27 novembre 2022.
19. En outre, des activités de renforcement des capacités ont été organisées avec des partenaires à différents niveaux, la formation en ligne de l'Institut WHITR-AP et de l'ICCROM sur les études d'impact sur le patrimoine mondial du 1^{er} au 9 novembre 2021 ; la formation en ligne de la Commission nationale de la culture et des arts et du WHITR-AP sur les études d'impact sur le patrimoine mondial aux Philippines en mai et juin 2022 ; les activités en ligne de renforcement des capacités du Centre national pour le patrimoine culturel – WHITR-AP et d'assistance technique à la gestion du patrimoine mondial en Mongolie du 18 au 21 octobre 2022 ; la formation en Asie-Pacifique aux techniques de conservation et de restauration des bâtiments anciens pour les Talents avancés, 16-18 décembre 2022 ; l'Atelier commun sur la conservation du patrimoine culturel à Fuzhou, Chine, juillet-août 2022 ; le suivi au niveau communautaire du Grand Canal Chine ; la série d'activités d'éducation au patrimoine mondial pour les jeunes.
20. Le WHITR-AP a apporté une assistance technique aux États parties, notamment pour l'étude d'impact de la Grande Muraille de Chine ; le Projet sino-ouzbek sur le développement du tourisme culturel et la coopération en la matière ; l'expérience des visiteurs et l'identification de la valeur pour les sites inscrits sur la Liste indicative de la Chine (Sanxingdui, État de Yue Sud, Huangguoshu) ; Revue technique de la planification de la gestion du Lac de l'Ouest, vallée de Jiuzhai (Chine) ; la grande montagne Burkhan Khaldun, vallée de l'Orkhon, ensembles de pétroglyphes (Mongolie) ; recherches sur le potentiel de propositions d'inscription transfrontalières en Chine (2022) ; Directives techniques sur la proposition d'inscription, la conservation et la gestion du patrimoine

naturel fossile ; recherches sur la stratégie de protection des villages traditionnels et de transformation de l'industrie (Suzhou, Chine).

21. Le **Centre international des technologies spatiales pour le patrimoine naturel et culturel (HIST)** poursuit sa mission, qui consiste à développer et à promouvoir des applications de technologies spatiales sur l'identification, la conservation, la surveillance et la gestion des sites du patrimoine mondial. En 2021, le Centre HIST a procédé à l'évaluation des risques pour la section Badaling de la Grande Muraille et l'Acropole, en partenariat avec l'Université Harokopio d'Athènes, et a contrôlé les conditions environnementales du patrimoine mondial naturel de Jiuzhaigou (Chine) et l'impact du changement climatique sur l'adéquation de l'habitat des éléphants d'Asie et la chaîne de montagnes du Tianshan (Chine). Parallèlement, le Centre HIST a organisé deux ateliers de formation visant à renforcer les capacités des États parties pour mieux conserver le patrimoine naturel et culturel, comme suit :
 - a) Le 19 octobre 2021, le Centre HIST a collaboré avec le centre de recherche conjoint sur les sciences de la Terre Chine-Pakistan, ainsi qu'avec deux instituts de l'Académie chinoise des sciences pour organiser un Cours international de formation sur la station de réception satellite et l'application de télédétection dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel et naturel, entre autres.
 - b) En décembre 2021-janvier 2022, le Centre HIST s'est associé à l'Organisation de coopération spatiale Asie-Pacifique pour proposer une formation sur le thème « Applications et traitement des données de télédétection », qui comportait des cours sur la télédétection aérienne et spatiale pour l'archéologie.
22. Le **Centre international pour l'interprétation et la présentation des sites du patrimoine mondial sous les auspices de l'UNESCO (WHIPIC)**, dont la création a été approuvée lors de la 40^e session de la Conférence générale de l'UNESCO en 2019, avec l'entrée en vigueur officielle de son Accord en novembre 2022, a mis en œuvre des projets majeurs afin de sensibiliser à l'interprétation du patrimoine, et a lancé des programmes d'interprétation du patrimoine dans les domaines du renforcement des capacités, de la recherche et de la coopération internationale.
23. Le Centre WHIPIC a proposé un programme de renforcement des capacités en organisant la série de conférences en ligne sur la compréhension de l'interprétation et de la présentation des sites du patrimoine mondial. Il a également organisé six séries de webinaires, en 2021, intitulées « Patrimoine mondial, mémoires multiples », au cours desquelles 24 experts internationaux ont discuté de solutions concernant le patrimoine dissonant.
24. Le Centre WHIPIC a publié « A Review and Annotated Bibliography on Heritage Interpretation and Presentation » (« Revue et bibliographie annotée sur l'interprétation et la présentation du patrimoine ») fin 2021.
25. Le Centre WHIPIC a commencé à coopérer avec « Notre patrimoine mondial » (OWH) en 2021, une initiative mondiale qui encourage la participation de la société civile aux activités relevant de la Convention. Le Centre WHIPIC y a pris part sous les deux thèmes « Lieux du patrimoine et mémoire » et « Technologies de l'information ». Pendant le projet, 26 cas de sites de mémoire ou de patrimoine dissonants ont été recueillis à l'échelle mondiale, en coopération avec l'équipe Notre patrimoine mondial. Pendant sa période de bureau préparatoire, le Centre WHIPIC a également travaillé sur son lancement officiel et a terminé les démarches administratives, au niveau national, en janvier 2022.
26. Pour commémorer le 50^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, le Centre WHIPIC a organisé la série 2022 de conférences et de webinaires en ligne du Centre international pour l'interprétation et la présentation des sites du patrimoine mondial, du

25 août au 3 novembre 2022. Cinq sessions ont été préparées, autour du thème « Comblent le fossé : 50 ans de la Convention du patrimoine mondial ».

27. Le WHIPIC a organisé le « Forum international 2022 pour l'interprétation et la présentation du patrimoine mondial » les 15 et 16 novembre 2022, autour de deux thèmes : « le patrimoine mondial pour un développement durable » et « concept et définition de l'interprétation et de la présentation du patrimoine mondial ».
28. La première réunion du conseil d'administration du WHIPIC s'est tenue le 31 mai 2023. Le WHIPIC a également accueilli la **8^e réunion de coordination des centres de catégorie 2 sur le patrimoine mondial** du 31 mai au 2 juin 2023 à Sejong, en République de Corée. À cette occasion, les neuf centres de catégorie 2 se sont engagés à renforcer leurs liens et leur collaboration et ont adopté la "**Déclaration de Sejong sur l'entente et la coopération entre les centres de catégorie 2 du patrimoine mondial de l'UNESCO**". Le texte de cette déclaration peut être consulté à l'adresse suivante : <https://whc.unesco.org/en/documents/200294> et est visible sur la page dédiée aux centres de catégorie 2 sur le site web du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO (<https://whc.unesco.org/fr/centresdecategorie2/>).
29. Depuis la dernière session du Comité, le **Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF)** mène un certain nombre d'activités reflétant ses trois objectifs opérationnels :
 - a) Contribuer à une meilleure représentation des sites africains sur la Liste du patrimoine mondial :
 - Soutien en amont à quatre dossiers de proposition d'inscription à un stade avancé d'achèvement (Cameroun, Malawi, Afrique du Sud, Zambie). Trois de ces projets de proposition d'inscription ont été soumis au Centre du patrimoine mondial en janvier 2022 ;
 - Cours de formation régional anglophone sur les propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, organisé à Dar es Salaam, en Tanzanie (du 2 au 14 décembre 2021), pour travailler sur 7 projets de proposition d'inscription en Éthiopie, au Kenya, au Mozambique, au Rwanda et en Tanzanie, y compris un projet transnational de l'Ouganda, du Kenya et de la Tanzanie ;
 - Cours de formation francophone sur les propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, organisé à Kribi, Cameroun (du 5 au 17 mai 2022) pour travailler sur 10 projets de proposition d'inscription au Burundi, au Cameroun, au Tchad, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en Tunisie ;
 - Atelier virtuel sur les listes indicatives (20 et 21 septembre 2021), atelier régional en présentiel sur le thème de l'élaboration de Listes indicatives organisé à Kigali, au Rwanda (du 28 novembre au 3 décembre 2021), atelier en ligne pour la validation de la Liste indicative du Gabon (20 janvier 2022), après quoi la Liste indicative actualisée du Gabon a été soumise avec succès au Centre du patrimoine mondial ;
 - L'Université du Cap a organisé, en partenariat avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain, l'UNESCO et l'University College de Londres, le « Symposium international sur le patrimoine moderne de l'Afrique » en ligne (du 22 au 24 septembre 2021) notamment pour sensibiliser et relever les défis du patrimoine moderne de l'Afrique (voir la vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=kGjWY9NzBvw> et le « document de Cap Town ») ;
 - Le 8^e cours régional francophone sur la préparation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, organisé à Kribi, Cameroun (du 5 au 17 mai 2022), a réuni plus de 22 participants de 8 pays.

- b) Contribuer à améliorer la gestion et la conservation des sites du patrimoine mondial en Afrique :
- Cinq projets de subventions pour la conservation ont été finalisés pour les sites du patrimoine mondial de Koutammakou (Togo), Mosi-Oa-Tunya/Chutes Victoria (Zambie et Zimbabwe), Twyfelfontein (Namibie), Parc national de la forêt impénétrable de Bwindi (Ouganda) et des Tombes historiques de la nécropole du Tombeau des Askia à Gao (Mali) pour 2021-2022. Pour 2022-2023, quatre subventions pour la conservation ont été accordées à la Côte d'Ivoire, au Niger, au Cabo Verde et en Tanzanie. Grâce au programme de bourses de recherche Moses Mapesa, le Fonds pour le patrimoine mondial africain a soutenu les recherches de jeunes universitaires dans le domaine du patrimoine mondial en Afrique en 2022-2023, pour deux programmes de recherche de doctorat et deux de master sur des sites du patrimoine mondial en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, en Guinée et aux Seychelles.
 - La Bourse universitaire d'immersion professionnelle, destinée à faciliter l'engagement des chercheurs et des praticiens du patrimoine dans des projets sur le terrain visant à améliorer l'état de conservation des biens du patrimoine mondial en Afrique, a soutenu la restauration de la ville fortifiée traditionnelle endommagée du paysage culturel de Konso (Éthiopie) et la conservation et la gestion des sites d'art rupestre dans le Parc national Sehlabathebe (Lesotho).
 - Le programme du Fonds pour le patrimoine mondial africain et l'UICN en Afrique de l'Ouest et du Centre a soutenu l'évaluation de l'efficacité de la gestion des lacs d'Ounianga (Tchad) et du Delta du Saloum (Sénégal) grâce à la trousse à outils Amélioration de notre patrimoine et a organisé une session de formation pour six agents et quatre éco-gardes du Parc du Djoudj (Sénégal) pour la surveillance des oiseaux et de leur habitat.
 - Le Fonds pour le patrimoine mondial africain et l'ICOMOS ont organisé un atelier bilingue sur le renforcement des capacités des professionnels du patrimoine mondial en Afrique, qui s'est déroulé dans la partie sud-africaine du Parc Maloti-Drakensberg (du 23 au 28 mai 2022). Le projet, qui a réuni 20 professionnels de 13 États parties, a contribué à étendre le réseau de professionnels du patrimoine africain en mesure de contribuer à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Afrique ;
- c) Inclure les biens du patrimoine mondial dans la croissance durable pour les communautés locales :
- Atelier virtuel sur le thème « Patrimoine mondial et développement durable en Afrique : Mise en œuvre de la Politique de 2015 » (du 6 au 8 septembre 2021). Des études de cas seront publiées en ligne. Elles compléteront le premier volume publié en décembre 2020.
 - Atelier régional portant sur l'esprit d'entreprise sur les sites du patrimoine mondial à Shakawe et Tsodilo, au Botswana (du 2 au 11 décembre 2021). Trois propositions d'entreprise ont été élaborées et sont en cours d'achèvement avant une phase de mise en œuvre pilote.
 - Le Fonds pour le patrimoine mondial africain et l'ICCROM ont organisé l'Atelier des Jeunes Leaders du Patrimoine Mondial Africain au Cap, en Afrique du Sud (du 20 au 25 mai 2022), qui a réuni 28 participants de 15 pays. Une « Déclaration de la jeunesse sur la Convention du patrimoine mondial en Afrique : Les 50 prochaines années » a été adoptée ;

- Le Fonds pour le patrimoine mondial africain s'est associé aux membres du Réseau Patrimoine Climatique pour évaluer l'utilité de l'indice de vulnérabilité climatique dans la protection des sites. Le projet « CVI Africa » a dispensé une formation de base à six professionnels du patrimoine africain, à l'aide de techniques d'apprentissage à distance et d'ateliers de pratique, sur deux sites du patrimoine mondial en Tanzanie et au Nigeria.
30. Les démarches finales pour la finalisation de l'accord actualisé pour l'**Institut régional pour le patrimoine mondial à Zacatecas (RWHIZ)** sont en cours pour renforcer les activités de cette institution, en tant que centre de catégorie 2 axé sur les activités de renforcement des activités pour les sous-régions de l'Amérique centrale et des Caraïbes.
 31. En étroite collaboration avec la région Amérique latine et Caraïbes, le Centre de catégorie 2 à Zacatecas a organisé plusieurs ateliers de renforcement des capacités en 2021 dans le cadre du Plan d'actions sous-régional pour le patrimoine mondial au Mexique et en Amérique centrale (PAMAC). Un atelier sur le tourisme durable et le patrimoine mondial s'est déroulé en ligne les 2 et 3 août 2021 pour évoquer les difficultés du patrimoine mondial de la région à faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19 et à ses répercussions économiques sur les communautés. Un atelier international sur la gestion des risques pour les biens du patrimoine mondial a été organisé conjointement par le Centre du patrimoine mondial, l'ICCROM, l'Institut national d'anthropologie et d'histoire, le bureau de l'UNESCO à Mexico et l'Institut régional pour le patrimoine mondial à Zacatecas les 2 et 3 septembre 2021. En collaboration avec l'ICCROM, l'Institut régional pour le patrimoine mondial à Zacatecas a organisé, du 13 au 23 février et du 19 au 26 avril 2023, un cours en ligne sur la gestion du patrimoine mondial : Peuples-Nature-Culture. Une série de réunions sous-régionales a été organisée du 20 au 24 février en Amérique centrale, du 6 au 9 mars aux Caraïbes et le 28 mars 2023 au Mexique, pour présenter le plan de travail 2023, impliquer davantage les États parties dans les activités des Centres de catégorie 2 et mieux comprendre les intérêts, priorités et spécificités de chaque pays concernant leur patrimoine. Un cycle de conférences sur le 50^e anniversaire de la Convention sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel est également organisé du 23 mai au 13 décembre 2023.
 32. Lors de la 8^e réunion de coordination des centres de catégorie 2 sur le patrimoine mondial (Sejong, République de Corée, 2023), l'Institut régional du patrimoine mondial de Zacatecas a exprimé son intention d'accueillir la 9^e réunion de coordination en 2025.
 33. Le gouvernement brésilien a adressé à l'UNESCO, par une lettre du 4 avril 2023, une demande formelle de reconduction de l'accord pour l'**Institut Lucio Costa** à Rio de Janeiro, signé le 13 juin 2018 et entré en vigueur le 30 août 2018. Conformément à la Stratégie pour les instituts et centres de catégorie 2 sous l'égide de l'UNESCO (40/C Résolution 79), le processus d'évaluation préalable à la reconduction a donc été lancé.
 34. Le **Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH)**, basé à Bahreïn, a mis en œuvre plusieurs activités, en étroite coopération avec le Centre du patrimoine mondial, sur les mécanismes de la Convention en général (Iraq, Arabie saoudite, Tunisie, Émirats arabes unis), sur l'élaboration de propositions d'inscription (Algérie, Yémen), sur l'élaboration de plans de gestion (Algérie, Tunisie) et sur des mesures de tourisme durable (Jordanie).
 35. À la suite d'une demande d'assistance soumise par l'Institut national du patrimoine (INP) en Tunisie, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial a organisé un atelier de formation à la préparation des rapports sur l'état de conservation et des études d'impact, du 7 au 13 septembre 2021.
 36. Un atelier régional sur l'analyse géophysique dans la conservation du patrimoine a été organisé du 10 au 14 octobre 2021, avec la collaboration du Fonds mondial pour les monuments.

37. Les 20 et 21 décembre 2021, un atelier de formation a été organisé sur la Convention du patrimoine mondial et la déclaration de VUE des éléments naturels du bien du patrimoine mondial « Les Ahwar du sud de l'Iraq : refuge de biodiversité et paysage relique des villes mésopotamiennes » (Iraq).
38. Le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial a également continué d'encourager les synergies entre la Convention du patrimoine mondial et la Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, en organisant une réunion internationale d'experts du 21 au 23 mars 2022. En application des recommandations de cette réunion, le cours régional arabe pour le renforcement des capacités dans le domaine du patrimoine culturel archéologie maritime et subaquatique a été lancé du 26 février au 9 mars 2023, en coopération avec la Commission du patrimoine en Arabie Saoudite et la Chaire UNESCO sur le patrimoine culturel subaquatique située à l'Université d'Alexandrie.
39. Une assistance technique et financière a également été apportée au Liban dans le cadre de l'initiative Li Beirut de l'UNESCO pour évaluer l'importance culturelle de la zone endommagée et de ses environs.
40. En novembre 2022, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial a mené à bien et supervisé deux projets dans la ville de Shibam et son mur d'enceinte, un programme de restauration des bâtiments endommagés et la réhabilitation du marché, grâce au financement de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones en conflit. Les projets ont été mis en œuvre par l'Organisation générale pour la préservation des villes historiques au Yémen (Branche de Shibam, Hadhramaout) (GOPHCY-SHIBAM), avec l'aide de partenaires yéménites locaux.
41. Du 27 au 30 mars 2022, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial a organisé, en collaboration avec la Commission du patrimoine d'Arabie Saoudite, un atelier de formation aux mécanismes et concepts de la Convention du patrimoine mondial à Bahreïn. Dans le cadre du programme Leadership du patrimoine mondial, il a conjointement organisé un atelier de renforcement des capacités pour les professionnels du patrimoine saoudiens, qui s'est déroulé sur le site du bien du patrimoine mondial de l' « Art rupestre dans la région de Hail en Arabie Saoudite », du 20 au 24 novembre 2022.
42. Du 24 au 28 juillet 2022, dans le cadre du programme Leadership du patrimoine mondial, il a organisé un atelier régional de renforcement des capacités sur la gestion des risques pour le patrimoine mondial dans la région arabe à Bahreïn.
43. En coopération avec le programme Leadership du patrimoine mondial et le ministère norvégien du Climat et de l'Environnement, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial a organisé un atelier de formation en ligne destiné aux experts et aux professionnels arabes du 17 au 19 octobre 2022 : « Étude d'impact : dans le contexte des sites du patrimoine mondial ».
44. Du 29 janvier au 2 février 2023, un atelier sur le renforcement des capacités des professionnels du patrimoine mondial pour les sites culturels et naturels dans la région arabe a été organisé à Assouan, en Égypte, en collaboration avec l'ICOMOS, l'UICN, le Centre du patrimoine mondial, le Fonds pour le patrimoine mondial africain et le ministère égyptien du Tourisme et des Antiquités. Son objectif était de créer un réseau d'experts arabes en mesure d'accompagner les pays arabes, les Organisations consultatives et d'autres institutions dans la mise en œuvre efficace de la Convention du patrimoine mondial.
45. Du 5 au 9 mars 2023, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial a lancé, en coopération avec l'ICCROM, l'atelier avancé sur l'action climatique pour le patrimoine mondial axé sur la gestion des risques dans la région des États arabes, qui fait partie du

programme de renforcement des capacités des experts arabes dans le domaine de la gestion des risques dans la région.

46. Du 11 au 17 mars 2023, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial a fourni un soutien logistique à l'UNESCO pour la mise en œuvre du premier atelier de documentation numérique pour le patrimoine mondial dans la région arabe. L'atelier a été mis en œuvre par l'UNESCO en collaboration avec la Chaire UNESCO sur le patrimoine mondial et la gestion du tourisme durable dans la région arabe, dans le cadre du projet de l'UNESCO « Plongez dans le patrimoine » financé par le ministère de la Culture d'Arabie Saoudite.
47. Pour célébrer le 10^e anniversaire du Centre régional arabe pour le patrimoine mondial, du 25 au 29 septembre 2022, en marge du 50^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial de 1972, une série d'activités ont été organisées dans le cadre de l'événement des Journées du patrimoine mondial pour marquer l'occasion.
48. Le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial a lancé le concours « My Heritage », dans le cadre de l'initiative Arab Youth for Heritage. Cette initiative invitait les jeunes arabes à réaliser des films courts sur les sites du patrimoine mondial dans lesquels ou près desquels ils vivaient. Les cinq lauréats ont été invités à présenter leurs films récompensés dans le cadre des célébrations des Journées du patrimoine mondial à Bahreïn en septembre 2022.
49. Le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial a également mis en œuvre l'activité « Atténuation des impacts des ouragans sur les plantes endémiques et menacées de l'Archipel de Socotra » au Yémen, qui a bénéficié du soutien du Fonds du patrimoine mondial, ainsi que d'autres projets sur le site pour la restauration des mangroves, et pour la mise en avant des pratiques traditionnelles de gestion des terres comme moyen d'atténuer les impacts du changement climatique.
50. Le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial a également poursuivi son activité de sensibilisation, organisant une conférence internationale sur la reconstruction intégrée et les impacts post-traumatiques sur les communautés et les aspects socioéconomiques du relèvement, en novembre 2021, ce qui a donné lieu à une publication.
51. La deuxième édition de l'ouvrage *World Heritage of the Arab Countries* (Patrimoine mondiale des États arabes), a été publiée, en plus de deux rapports : TABE'A Report III (Nature-Culture linkages, Conflict and Climate Change Impacts on Natural Heritage in the Arab Region) (Rapport III TABE'A (Liens nature-culture, conflits et impacts du changement climatique sur le patrimoine naturel de la région des États arabes) (<https://portals.iucn.org/library/node/49845>) et *Exploring Cultural Heritage of the Arab Region: Potential offered for a more balanced World Heritage List* (Explorer le patrimoine culturel de la région arabe : un potentiel pour une liste du patrimoine mondial plus équilibrée, <https://www.arcwh.org/news/exploring-cultural-heritage-of-the-arab-region-potential-offered-for-a-more-balanced-world-heritage-list>).
52. L'étude « Opportunités de conservation et de développement du patrimoine urbain dans les États arabes » a été publiée en arabe en 2022.
53. Le Programme d'éducation au patrimoine mondial, à travers sa large gamme d'activités et d'initiatives, soutient les capacités des États parties en encourageant l'éducation et la sensibilisation des jeunes au patrimoine dans le monde entier. À cet égard, des chantiers d'activités continuent à être mis en œuvre dans le cadre du Volontariat pour le patrimoine mondial sur les sites du patrimoine mondial dans le monde entier, notamment des activités concrètes de sensibilisation et de pratique sur les sites menées par de jeunes bénévoles, les communautés locales, les organisations et les institutions. Dans un effort concerté d'intégration du patrimoine mondial aux programmes d'enseignement destinés aux plus jeunes, le Programme continue à fournir une assistance aux États parties (par

l'intermédiaire de leurs Commissions nationales) pour adapter les malettes pédagogiques dans les langues nationales et régionales. Le programme a également lancé la version réactualisée de la mallette « Le patrimoine mondial entre les mains des jeunes », développée pour la première fois en 1998 et qui existe actuellement dans 40 langues nationales, comme ressource pédagogique de référence sur le patrimoine mondial destinée aux enseignants du secondaire. La nouvelle version a pour but de réviser et remodeler le contenu de la mallette de façon à refléter l'évolution de la Convention du patrimoine mondial, à tenir compte de l'évolution des politiques par rapport aux décennies écoulées et à aligner le contenu de la mallette sur la politique de libre accès UNESCO afin d'aider les enseignants à suivre l'évolution globale des programmes en faveur du patrimoine mondial.

III. ÉVALUATION DE LA STRATEGIE DU PATRIMOINE MONDIAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ET VOIE A SUIVRE

54. Depuis l'adoption de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités, le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives et d'autres partenaires pour le renforcement des capacités travaillent attentivement à la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités, et ce, aux niveaux international, régional et local/des sites, dans l'objectif de relever les défis et de répondre aux besoins des praticiens du patrimoine mondial, des institutions (y compris des décideurs et des responsables politiques) et d'autres réseaux et communautés, y compris de la société civile en général. Le renforcement des capacités, en tant que pilier de la Convention, demeure une priorité pour permettre aux États parties et à tous les partenaires, y compris aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial, de développer l'expertise nécessaire à la protection et à la gestion de leurs biens culturels, naturels et mixtes du patrimoine mondial. Cela permet de s'assurer que la Liste du patrimoine mondial reste représentative, crédible et équilibrée, tout en renforçant la crédibilité de la Convention dans son ensemble.
55. Alors que la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités a célébré son 10^e anniversaire en 2021, le Comité du patrimoine mondial a demandé, dans sa Décision **43 COM 6** (Bakou, 2019), une évaluation axée sur les résultats de la mise en œuvre de la Stratégie, en consultation avec les centres de catégorie 2 et d'autres partenaires pour le renforcement des capacités, en vue d'un examen en 2021. Il a également demandé un examen des progrès accomplis et des résultats de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités, d'après l'évaluation susmentionnée, à des fins d'examen par le Comité du patrimoine mondial en 2022. Le Comité a également invité les États parties à fournir les ressources extrabudgétaires nécessaires pour mener ce processus d'évaluation.
56. Toutefois, en 2021, aucun financement extrabudgétaire n'avait été reçu pour cet exercice d'évaluation, et il n'a donc pas été possible de présenter l'évaluation au Comité du patrimoine mondial lors de sa 44^e session élargie (Fuzhou/ligne, 2021). Par conséquent, le Comité a examiné, dans sa Décision **44 COM 6**, la « réaffectation de 30 000 dollars EU comme capital initial provenant du Fonds du patrimoine mondial au point 14 de l'Ordre du jour, afin de procéder à l'évaluation et à la création d'une nouvelle WHCBS ». Le Comité a également pris note avec satisfaction du soutien financier offert par l'Arabie saoudite grâce à une contribution volontaire affectée à des fins spécifiques versée au Fonds du patrimoine mondial pour effectuer une évaluation indépendante de la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités, et a réitéré son invitation aux États parties à fournir des ressources financières pour la mise à jour de la Stratégie par le biais de contributions affectées à des fins spécifiques versées au Fonds du patrimoine mondial ou en apportant un soutien extrabudgétaire au Centre du patrimoine mondial à cette fin.

57. Grâce à ce soutien financier, mis à la disposition de l'UNESCO en février 2022, le Centre du patrimoine mondial et l'ICCROM ont pu lancer, en collaboration avec l'UICN et l'ICOMOS, un processus d'appel d'offres pour un évaluateur indépendant. Par conséquent, l'UNESCO a fait appel à une société indépendante d'évaluation, l'E.C.O. Institute for Ecology (Autriche), pour procéder à l'évaluation de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités, conformément aux demandes du Comité du patrimoine mondial. L'évaluation a été menée de mai 2022 à avril 2023 et le rapport complet est consultable sur <https://whc.unesco.org/fr/renforcement-des-capacites/>.
58. Le processus d'évaluation comportait au total 22 entretiens approfondis, impliquant de nombreux partenaires pour le renforcement des capacités, ainsi qu'une étude documentaire du contexte et des principaux résultats de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités depuis 2011.
59. Une consultation étroite avec un Groupe de référence pour l'évaluation, composé des membres du Comité et d'États parties intéressés, et d'autres acteurs clés en matière de renforcement des capacités, a permis de tenir compte de l'avis des principaux acteurs et bénéficiaires des activités de renforcement des capacités à tous les stades du processus d'évaluation indépendante. Elle a également alimenté les lignes directrices pour la révision à venir de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités. Les résultats finaux provisoires de l'évaluation ont été partagés avec le Groupe de référence en amont d'une réunion qui s'est tenue le 30 mars 2023 et pendant laquelle les évaluateurs ont présenté les résultats de leur travail et les participants ont eu la possibilité de faire part de leurs commentaires en amont de la finalisation du rapport d'évaluation.
60. Le Centre du patrimoine mondial a invité les États parties intéressés à faire part de leurs commentaires par écrit à l'issue de cette réunion, ce qui a également été pris en compte pour la finalisation du rapport.
61. L'évaluation a souligné le fait que la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités a réussi à fournir un cadre efficace pour l'élaboration d'actions et de programmes de nature à renforcer les capacités des praticiens, des établissements, des communautés et réseaux en charge de la conservation et de la gestion du patrimoine mondial. Ce succès est notamment dû au fait qu'elle a intégré les changements de paradigme aux procédures et politiques statutaires, établi des approches structurées des activités de sensibilisation et d'exécution ciblée à travers le programme Leadership du patrimoine mondial, renforcé l'engagement avec les centres de catégorie 2, renforcé la coopération et intégré la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités dans les programmes de l'UNESCO à travers des activités ayant un impact.
62. L'évaluation a également mis en lumière les difficultés et les limites de la Stratégie, dont la mise en œuvre complète et efficace a été notamment entravée par l'absence d'objectifs réalisables, d'indicateurs et d'un concept général pour le renforcement des capacités. La Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités a également manqué de ressources financières et humaines pour sa mise en œuvre et sa coordination au niveau international, ainsi que de processus structurés.
63. En s'appuyant sur ces résultats et conclusions, les évaluateurs ont formulé une série de recommandations pour orienter la révision à venir de la Stratégie, dans leur rapport d'évaluation consultable sur <https://whc.unesco.org/fr/renforcement-des-capacites/>. En résumé, les recommandations sont les suivantes :
 - a) **Processus d'élaboration de la nouvelle Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités** : il est recommandé de créer une équipe spéciale internationale conduite par le Centre du patrimoine mondial, avec l'ICCROM comme conseiller principal, pour établir des groupes de travail régionaux. Ceux-ci devront être conduits par les unités régionales du Centre du patrimoine mondial et

identifier les thèmes et besoins prioritaires, d'après le troisième cycle de l'exercice de soumission des rapports périodiques, en plus de la validation par les parties prenantes régionales.

- b) **Parfaite compréhension du renforcement des capacités** : il est recommandé de définir le renforcement des capacités comme l'aptitude à gérer et coordonner un « cycle de politiques fondées sur des données probantes », par lequel les parties prenantes s'engagent dans un processus fondé sur des données probantes pour identifier les solutions à apporter aux difficultés perçues conjointement, tester les solutions et les appliquer à des politiques, normes et standards partagés.
- c) **Théorie du changement** : il est recommandé d'établir une coordination et une gestion accrues au niveau du Centre du patrimoine mondial pour s'appuyer sur les initiatives phares existantes et futures de renforcement des capacités aux niveaux individuel, organisationnel et systémique.
- d) **Groupes cibles du renforcement des capacités** : il est recommandé de définir des multiplicateurs, des agents du changement, des décideurs, des organismes et des réseaux influents en tant que groupes cibles directs d'une nouvelle Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités. Les groupes cibles indirects sont les praticiens, les administrations et les communautés au niveau des États parties et des sites.
- e) **Vision** : il est recommandé que la vision d'une nouvelle Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités mette l'accent sur « les agents du changement utilisant le patrimoine mondial comme sites d'apprentissage pour les solutions politiques destinées à résoudre les difficultés conjointement rencontrées dans la réalisation des ODD ».
- f) **Mission** : il est recommandé que la nouvelle Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités contribue directement aux 5C, par exemple par la « promotion de la mise en place de mesures efficaces assurant le renforcement des capacités, pour favoriser la compréhension et la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial et des instruments associés ».
- g) **Résultats escomptés** : conformément à la théorie du changement, à la vision et à la mission pour une nouvelle Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités, il est recommandé d'inclure les résultats clés suivants :
 - i) Conseils destinés à la mise en œuvre des priorités politiques communiqués aux praticiens et aux États parties ;
 - ii) Coordination efficace établie pour tester et améliorer en continu les orientations, normes et standards ;
 - iii) Contenu, produits et prestataires mis à la disposition des groupes cibles conformément aux besoins et aux priorités politiques.
- h) **Coûts et financement** : il est recommandé d'élaborer un budget dédié avec une estimation des coûts de la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités. Cela servira à démontrer le manque de financement et à lever un financement de base à long terme par l'intermédiaire du Fonds du patrimoine mondial et des budgets de l'UNESCO, un financement à moyen terme à travers des fonds de programmes et de projets, ainsi qu'un financement à court terme pour les interventions stratégiques.
- i) **Collaboration avec les programmes et les projets** : il est recommandé de développer un portefeuille de projets et programmes stratégiques au niveau mondial, régional et national pour contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie.

- j) **Collaboration avec les centres de catégorie 2 et d'autres prestataires de renforcement des capacités** : il est recommandé de renforcer la mission des centres de catégorie 2 et d'autres partenaires clés dotés de réseaux puissants dans chaque région pour en faire des partenaires stratégiques (c'est-à-dire des agents du changement) pour la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités.
- k) **Planification, suivi et établissement de rapports** : il est recommandé d'utiliser le troisième cycle de l'exercice de soumission des rapports périodiques comme une précieuse source d'informations sur les besoins en compétences, les thèmes prioritaires et les bases de référence, tout en garantissant que les éléments essentiels à la gestion des cycles de projet soient définis.
64. Compte tenu du calendrier de la présente session et des sessions suivantes, il est recommandé qu'un rapport d'avancement sur le processus participatif d'élaboration d'une Stratégie révisée de renforcement des capacités pour le patrimoine mondial soit présenté à la 46^e session et que le projet final de cette Stratégie soit présenté pour adoption à la 47^e session du Comité du patrimoine mondial, sous réserve de la disponibilité d'un financement suffisant.

IV. PROJET DE DÉCISION

Projet de décision : 45 COM 6

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC/23/45.COM/6,
2. Rappelant les décisions **43 COM 6** et **44 COM 6** adoptées respectivement à ses 43^e session (Bakou, 2019) et 44^e session élargie (Fuzhou/en ligne, 2021),
3. Salue les progrès réalisés par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, les Organisations consultatives, les États parties, les centres de catégorie 2 placés sous l'égide de l'UNESCO associés au patrimoine mondial, ainsi que les Chaires UNESCO dans la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS), et notamment les efforts déployés pour maintenir et adapter les activités de renforcement des capacités pendant la pandémie mondiale de COVID-19 ;
4. Prend note des progrès réalisés dans la mise en œuvre des stratégies et initiatives régionales et thématiques de renforcement des capacités, et en particulier de la Stratégie pour le patrimoine mondial en Afrique visant à mettre en œuvre la Priorité globale Afrique de l'UNESCO (Programme phare 3 : Promouvoir le patrimoine culturel et le développement des capacités), et appelle les États parties et tous les partenaires et parties prenantes concernés, y compris les Organisations consultatives (ICCROM, ICOMOS et UICN), à soutenir et suivre la mise en œuvre des stratégies et initiatives développées pour chaque zone régionale et domaine thématique ;
5. Remercie les gouvernements de la Norvège, de la République de Corée, du Royaume d'Arabie saoudite et de la Suisse pour leur soutien financier continu à la WHCBS ainsi qu'au programme Leadership du patrimoine mondial, remercie également les gouvernements de la République populaire de Chine, du Japon, des Pays-Bas, de la Belgique, de la Norvège, de la France et du sultanat d'Oman d'avoir soutenu les activités de renforcement des capacités du patrimoine mondial, notamment dans la région Afrique et encourage les États parties et les autres parties prenantes à continuer de soutenir la mise en œuvre de la WHCBS en apportant un soutien financier et/ou renforçant les ressources humaines des institutions concernées ;

6. *Rappelle que les centres de catégorie 2 et les Chaires UNESCO ont pour mission de participer à la mise en œuvre des priorités stratégiques de l'Organisation, de ces programmes et des agendas de développement mondiaux, notamment grâce au renforcement des capacités, accueille avec satisfaction les progrès accomplis par les centres de catégorie 2 et les Chaires UNESCO dans le domaine du patrimoine mondial et encourage les États parties à tirer pleinement parti des services et des ressources des centres de catégorie 2 et des Chaires UNESCO, dans un esprit de coopération internationale ;*
7. *Se félicite de l'organisation de la 8^e réunion de coordination des centres de catégorie 2 liés au patrimoine mondial, accueillie par le Centre international pour l'interprétation et la présentation des sites du patrimoine mondial (République de Corée), prend note de la "Déclaration de Sejong sur l'entente et la coopération entre les centres du patrimoine mondial de catégorie 2 de l'UNESCO" adoptée à cette occasion, et note avec gratitude que l'Institut régional du patrimoine mondial de Zacatecas (Mexique) a exprimé son intention d'organiser la 9^e édition de la réunion de coordination ;*
8. *Exprime à nouveau sa gratitude au Royaume d'Arabie Saoudite pour avoir fourni le soutien financier nécessaire à l'évaluation indépendante de la WHCBS ;*
9. *Prend note de l'évaluation indépendante de la WHCBS, mise en place grâce à la coopération entre l'UNESCO, l'ICCROM, l'UICN et l'ICOMOS et menée par l'E.C.O. Institute for Ecology, et approuve ses conclusions et recommandations ;*
10. *Se félicite de l'engagement d'un Groupe de référence pour l'évaluation, composé de membres du Comité intéressés, d'États parties et d'autres acteurs clés en matière de renforcement des capacités, dans l'évaluation de la WHCBS et l'élaboration de lignes directrices pour l'actualisation planifiée de cette Stratégie, et remercie les nombreux États parties qui ont activement participé au processus d'évaluation à l'échelle des sites, nationale et (sous-)régionale ;*
11. *Invite tous les États parties à verser des contributions volontaires dédiées sur le Fonds du patrimoine mondial et/ou à apporter un soutien extrabudgétaire au Centre du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités, puisque l'évaluation a démontré le besoin de renforcer les capacités et également souligné le manque de fonds dédiés jusqu'à présent aux activités de renforcement des capacités dans le Fonds du patrimoine mondial ;*
12. *Réitère son appel aux États parties de fournir des ressources financières pour la mise à jour de la WHCBS par le biais de contributions affectées à des fins spécifiques versées au Fonds du patrimoine mondial ou en apportant un soutien extrabudgétaire au Centre du patrimoine mondial à cette fin ;*
13. *Demande au Centre du patrimoine mondial, en coopération avec l'ICCROM, l'UICN et l'ICOMOS, d'élaborer une nouvelle Stratégie de renforcement des capacités pour le patrimoine mondial pour la décennie 2025-2035, définissant des priorités claires, des objectifs stratégiques, les performances et résultats escomptés, s'appuyant sur les résultats de l'évaluation indépendante de la Stratégie et les directives mises en place par les évaluateurs à cette fin, et prenant en compte les résultats du processus de soumission des Rapports périodiques, à présenter pour examen à sa 47^e session, si les fonds le permettent ;*
14. *Demande enfin au Centre du patrimoine mondial et à l'ICCROM de soumettre un rapport d'avancement sur les activités de renforcement des capacités en lien avec le patrimoine mondial et sur la révision de la WHCBS, pour examen lors de sa 46^e session.*